

Tacite et dans les écrivains chrétiens, il s'est amassé des germes qui ont porté des fruits dès le moyen âge, mais surtout à partir de la renaissance et du xvi^e siècle, et qui en porteront à jamais.

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. ADERER.

De la condition des femmes au XIV^e siècle.

Les pratiques diffèrent dans l'éducation des hommes; tantôt on s'en rapporte à la nature et on les laisse s'élever tout seuls: c'est peut-être pour cela qu'il y en a de si mal élevés; tantôt on leur prodigue les soins les plus minutieux; mais, dans les deux cas, c'est l'homme même que l'on a en vue, sa force, son caractère, son génie, tout au plus une condition déterminée ou un certain ordre politique. Quant aux femmes, les hommes se sont toujours accordés à les élever non pour elles, mais pour eux, à peu près comme l'Arnolphe de Molière. C'est le principe constant de leur éducation; il se montre dans l'antiquité par l'asservissement où elles sont tenues, et de nos jours même, quand nous réclamons pour elles plus de lumières, c'est peut-être moins dans leur intérêt que dans celui de notre agrément. Mais, si le principe est le même, les applications varient selon les temps et les pays. On a si souvent comparé les femmes aux fleurs, que vous me pardonnerez d'emprunter une image à l'art de les cultiver. Quand nous recherchions dans les plantes la couleur et le parfum, les jardiniers garnissaient les parterres de tulipes et de roses; depuis que nous nous sommes passionnés pour les feuillages, ils ont rempli leurs serres de palmiers et de bégonias; que la mode leur demande des plantes qui n'aient ni feuilles ni fleurs, ils trouveront le moyen de la contenter. Ils nous servent selon nos caprices, qu'ils éveillent quelquefois. Il en est de même de la culture des femmes; elle s'accommode au goût dominant. Dans les sociétés policées, la femme est comme un objet d'art qu'une adroite industrie fabrique pour des amateurs raffinés, et, de même qu'à l'aspect d'une statue grecque ou d'un colosse égyptien le génie différent des deux peuples frappe d'abord les yeux les moins attentifs, ainsi l'éducation et les habitudes des femmes révèlent l'esprit et les mœurs des hommes qui les ont faites à leur image.

D'autre part, la femme que sa faiblesse et ses devoirs retiennent au foyer domestique est la gardienne naturelle des traditions. Tandis que l'homme, attiré au dehors par des soins de toute sorte, reçoit chaque jour mille impressions du monde auquel il appartient, la femme, plus retirée, échappe plus longtemps à cette influence. L'un s'élançait vers l'avenir, l'autre se recueille dans le passé; Lucrece filait la laine quand Brutus portait dans sa grande âme la liberté des Romains. L'homme invente et crée, la femme amasse et conserve,

et, par un effet de sa vie sédentaire, elle conserve le mal comme le bien. Par elle, la famille est un sanctuaire ou un foyer de corruption. Quand la vertu habite ce sanctuaire, elle le protège et communique aux générations successives la santé du corps et de l'esprit; quand le vice y pénètre, c'est la source même des vertus publiques et privées qu'il empoisonne. Si donc nous trouvons deux peuples, ou dans le même peuple deux ordres de citoyens, dont l'un, sous un faux semblant de galanterie, a tellement avili la femme, qu'il redoute pour elle la société même de ses plus proches parents(1), tandis que l'autre trouve la sécurité de l'honneur conjugal dans une confiance méritée, il sera aisé de comprendre à laquelle de ces deux classes doit demeurer l'avantage. La première pourra briller longtemps encore par l'esprit, l'élégance, le courage militaire, toutes les qualités qui ne sont pas incompatibles avec le dérèglement des mœurs; mais elle a contracté une souillure que les terribles épreuves d'une révolution pourront seules effacer. L'autre essuiera bien des revers, et subira pendant de longues années l'oppression du dédain ou de la force; mais elle puise au sein de la famille une vigueur toujours renaissante qui la relève de ses chutes et lui garantit l'avenir.

C'est justement le spectacle que présente le xiv^e siècle en France; et, par une rencontre heureuse à mon dessein, ce siècle nous a laissé deux ouvrages où ce contraste éclate avec une irrésistible évidence. L'un est le *Livre* que le chevalier de la Tour Landry composa en 1372 pour l'instruction de ses filles(2); l'autre, le *Ménager de Paris*(3), écrit vers 1393 et tardivement publié, est l'œuvre d'un auteur anonyme, mais qui appartenait certainement à la bourgeoisie. Le premier est une espèce de morale en action où les conseils de conduite sont fortifiés par des exemples tirés de la Bible, de la Vie des saints, de quelques chroniques et des souvenirs personnels du chevalier; le second, adressé par l'auteur à sa femme âgée de quinze ans, qui l'avait prié de l'avertir « de ses descouvenances et simplesses », est un traité complet de morale et d'économie domestiques, depuis la prière et la confession jusqu'aux recettes de cuisine. C'est à ces deux écrits que j'emprunterai mes principaux renseignements. J'aurais pu rendre le tableau plus noir, je l'aurais dû peut-être dans une autre assemblée. Je prie les personnes versées dans l'étude de ces questions d'excuser l'insuffisance de mon esquisse, et de voir à quels yeux je devais l'exposer. Si, malgré mes précautions, il m'échappait quelque trait un peu vil, je vous supplie, mesdames, de me le pardonner, considérant que je parle d'une époque presque étrangère à toute pudeur, et qu'on se gâte, sans le savoir, dans les

(1) Voyez le *Livre* du chevalier de la Tour Landry pour l'instruction de ses filles, p. 125.

(2) Réédité par M. Anatole de Montaigon, biblioth. élzévir. P. Janet, 1854.

(3) Publié pour la première fois par la Société des bibliophiles français Paris, 1847.

mauvaises sociétés. Pour en prévenir le danger, je me contenterai le plus souvent des aveux involontaires que la force du mal arrache à l'un des hommes les plus honnêtes que la noblesse ait produits en ce temps, et des pages charmantes où la bourgeoisie s'est représentée par la plume d'un de ses membres les plus sincères et les plus modestes.

Mais, quelque secours que j'aie tiré de ces deux ouvrages, je dois bien plus encore au *Discours sur l'état des lettres en France au XIV^e siècle* (1), chef-d'œuvre de l'homme célèbre dont la Faculté sent encore la perte, quoique si heureusement réparée. Je ne parle pas seulement des faits innombrables recueillis par son ingénieuse patience; mais la lumière qu'il a portée hardiment dans les ténèbres du moyen âge, sa perspicacité à démêler dans cette confusion sanglante et fangeuse les germes de notre civilisation, l'impartiale fermeté d'une raison que rien ne peut éblouir ni intimider, la sévère beauté d'un style toujours alerte sous le poids de l'érudition, et que la force de la vérité élève souvent jusqu'à l'éloquence, voilà le modèle offert à notre émulation dans ces pages où brûle encore le feu de la jeunesse, tandis que la mort s'annonce par de calmes et graves pressentiments (2). Je sais la disproportion qu'il y aura toujours entre ces prodigieux travaux et nos modestes études; mais, devant vous entretenir du xiv^e siècle, je n'ai pu m'empêcher de rendre cet hommage désintéressé à la mémoire du savant qui en a tracé le vivant tableau, du maître envers lequel tous ceux qui cultivent ou enseignent les lettres ont contracté une dette de reconnaissance.

I

La Boétie mourant disait à mademoiselle d'Arsat, sa belle-fille : « Je ne vous défends pas le vice.... car je ne veux pas penser seulement qu'il vous puisse tumber en l'entendement, voire je crois que le nom même vous en est horrible (3). » De telles paroles honorent celle qui les écoute et celui qui les prononce. La défiance à l'égard des femmes est la marque presque infaillible de la dépravation. Or, au xiv^e siècle, cette défiance pèse sur la fille noble presque dès son berceau. Le souvenir d'Ève la poursuit; on suspecte, même dans l'innocence du jeune âge, la corruption de la nature, et l'on multiplie les précautions pour en prévenir les écarts. Ce n'est pas seulement par esprit de piété qu'on lui commande de dire de grand matin ses prières et ses heures, longuement et dévotement, « car qui plus en diet... et plus vault et en a plus de mérite » (4). Après, elle entendra toutes les messes qu'elle pourra jusqu'à midi : trois messes (5) ne sont pas de trop, non pour honorer Dieu qui se conten-

terait à moins, mais pour occuper la matinée. Elle jeûnera trois fois par semaine, et au moins un jour au pain et à l'eau (1). Le soir, les mêmes oraisons, et, toutes les fois qu'elle s'éveillera, elle priera pour les morts (2), comme si l'on voulait effrayer son sommeil même des terreurs dont la mort était environnée. Pour appuyer ces préceptes, l'image d'un Dieu menaçant et couronné qui prodigue les miracles pour punir les moindres manquements; nulle part le doux Jésus qui appelait les petits enfants et leur promettait la première place dans le ciel, mais un inquisiteur soupçonneux et impitoyable, armé du fer et du feu, de l'anathème, des maladies, de la mort et des tortures de l'enfer.

La tristesse d'une telle éducation laisse bien loin derrière soi les règles auxquelles les pensionnaires sont soumises dans les couvents renommés de nos jours. Je ne crois pas que toutes fussent élevées dans ces habitudes austères. Le chevalier lui-même cite l'exemple d'une fille gâtée « qui, dès qu'elle avoit ouï une petite messe et dit deux paternostres ou trois, s'en venoit en la garde-robe et là mangeoit la soupe au matin ou aucune lescherie (tartine) (3). » Mais il suffit qu'un père, qui connaissait le monde, ait cru devoir prendre ces mesures préventives pour accuser la corruption du temps. Qu'enseignait-on du moins à ces pauvres filles dans les heures qui restaient libres, en dépit de tant de pratiques? Ce qu'on leur a toujours appris, ce qu'on tâche encore de leur apprendre : à se taire et à se bien tenir. « Celles ressemblent à la grue et à la tortue qui tournent le visage, et qui vertillent de la tête comme une bellette (4). » Le roi de Danemark avait trois filles, et le roi d'Angleterre désirait en épouser une. L'aînée avait l'avantage de la beauté; mais elle regardait menu et souvent çà et là, et tournait la tête sur l'épaule; la seconde parlait beaucoup et répondait souvent avant d'avoir bien entendu; le roi choisit la troisième qui était la moins belle, mais avait le regard humble et ferme, parlait peu et mûrement (5). « Tenez-vous droite, ne dites rien », ce précepte était alors comme aujourd'hui le fondement d'une bonne éducation. Joignez-y de longs travaux à l'aiguille, d'interminables broderies, le catéchisme, la lecture, du moins dans les familles qui partageaient les idées libérales de notre chevalier; car beaucoup regardaient ce talent comme dangereux, et il était assez rare pour qu'à la fin du xiii^e siècle, l'auteur de *Berte aus grans piés* en ait fait honneur à une reine :

En son lit, en séant, prit ses heures à dire,
Car bien estoit lestrée et bien savoit ecrire (6).

Le chevalier de la Tour ne va pas si loin; l'écriture lui est suspecte : « Quand d'escrivre, il n'y a force que

(1) Par M. J. V. Leclerc, *Histoire littéraire de la France*, t. XXIV.

(2) A propos de l'*Imitation de Jésus-Christ*, p. 350, 351.

(3) *Essais de Montaigne*, édit. Charpentier, IV, 353.

(4) *Le chevalier de la Tour*, p. 10.

(5) *Id.*, p. 9 et 72.

(1) *Le chevalier de la Tour*, p. 16.

(2) *Id.*, p. 7.

(3) *Id.*, p. 12.

(4) *Id.*, p. 24.

(5) *Id.*, p. 26 et 27.

(6) *Berte aus grans piés*, couplet XIV.

femme en saiche riens (1). » Enfin, l'équitation, l'art d'élever des éperviers (2), et plus tard un peu de musique (3), quand l'exemple de la reine Isabeau en eût répandu le goût, voilà ce qui composait alors l'instruction d'une jeune fille noble.

Les parents, pressés de se décharger d'une garde si difficile, la mariaient le plus tôt possible : c'était d'ordinaire de douze à quinze ans (4). Le mariage se réglait entre les parents ou les tuteurs, à la façon d'une convention de commerce. Quelquefois le futur achetait sa femme, comme le duc de Berry qui paya 30 000 francs la jeune héritière de Boulogne (5). Il ne paraît pas que dans aucun cas la fille fût consultée. S'il y en avait plusieurs, le père les présentait ensemble à l'amateur ou à ses fondés de pouvoirs, qui choisissaient. « Et des mariages », dit à son mari la duchesse de Lancastre ; « comment en va ? » Dit le duc : « Je lui ai accordé une de mes filles. — Laquelle ? dit la dame. — Je lui ai mis à choisir ou de Catherine ou de Philippe ; il m'en sent bon gré ; toutefois il est arrêté sur ma fille Philippe (6). » Quand le prétendant était en puissance de père, celui-ci avait quelquefois la condescendance de le consulter. C'est ainsi que le père du chevalier de la Tour le « mena voir une belle et noble femme, qui avait père et mère, avec laquelle on parlait de le marier. » Peut-être ne serez-vous pas fâchés de savoir comment se passa cette visite, toujours si difficile, de la présentation. Le chevalier a peint quelque part l'attitude du véritable amant, qui, « dès ce que il vient devant sa dame, est si paoureux..... qu'il n'est mie si hardi de dire un seul mot, et, se il aime bien, je pense qu'il sera trois ans ou quatre avant que il lui ose dire ne découvrir (7). » Un tel entretien nous apprendrait peu de chose. Mais ce n'était pas le cas du chevalier, qui n'avait encore d'autre passion que la curiosité. Après divers propos, la conversation tomba sur les prisonniers. — « Mademoiselle, dit le galant, il vaudrait mieux être votre prisonnier que celui de beaucoup d'autres, et je pense que votre prison ne serait pas si dure que celle des Anglais. — J'ai vu naguère, reprit la demoiselle, celui que je voudrais bien avoir pour prisonnier. — Lui feriez-vous mauvaise prison ? — Nesnil, je le tiendrai aussi cher que mon propre corps. » Au départir, ajoute-t-il, elle me pria deux ou trois fois que je ne demourasse point à elle venir veoir, comment que ce fust. » (8) Je dirais volontiers avec Sosie :

Peste ! où prend son esprit toutes ces gentillesces ?

Le chevalier la refusa, et je crois qu'il fit bien. Cepen-

dant cette fille, que sans doute ses parents gâtaient, n'était pas invitée à se prononcer. Elle subissait son mari, seulement avec plus d'empressement qu'une autre. Mais le plus curieux exemple de mariage à cette époque, c'est, à cause de l'importance des personnages, celui de Charles VI avec Isabelle de Bavière (1). L'idée de ce mariage vint de la duchesse de Brabant, « qui étoit une dame bien imaginant toutes ces choses ». On amena la jeune étrangère d'abord à Bruxelles, puis au Quesnoy, en Hainaut, où, durant trois semaines, la duchesse de Brabant, « qui fut moult sage », l'endoctrinait tous les jours « en toutes manières et contenance », Isabelle avait alors treize ou quatorze ans et n'était point sotte, mais elle ne savait pas le français. Quand on la jugea assez instruite, « on la fit vestir, parer et ordonner de toutes choses richement et grandement », et on la conduisit à Amiens, où se tenait le roi de France. Celui-ci connaissait depuis quelques jours l'entreprise formée contre son cœur, et il s'y prêtait volontiers, « A peine pouvait-il dormir...., et demandait au seigneur de la Rivière : Quand la verrai-je ? » Les dames riaient beaucoup de cette impatience. Le vendredi, elle lui fut présentée. Elle s'agenouilla devant lui, « Le roi vint vers elle, et la prit par la main, et la fit lever, et la regarda de grand'manière : en ce regard, plaisance et amour lui entrèrent au cœur. » Pendant ce temps, Isabelle « se tenoit toute coie et ne mouvoit œil ne bouche ». L'audience terminée, on demanda à Charles son sentiment, et si elle serait reine de France. — « Par ma foi, dit-il, œil, nous ne voulons autre, et dites à mon oncle de Bourgogne, pour Dieu, qu'on s'en délivre (occupe). » — Mais les ressources d'Amiens ne paraissant pas suffisantes pour célébrer les noces, on se disposait à partir pour Arras, lorsque le roi s'en aperçut. — « Et pourquoi partir, dit-il, ne sommes-nous pas bien ici ? Autant vaudrait épouser ici comme à Arras. » — En effet, le lundi suivant, 18 juillet 1385, Charles VI épousa solennellement à Amiens cette femme, si timide alors, qui, plus tard, devait sacrifier à de basses passions l'intérêt du royaume et l'honneur même de son mari et de son fils.

Voilà donc la jeune fille mariée. Le notaire de la seigneurie lui a rédigé un long contrat en latin, dont le préambule rappelle tous les heureux mariages de l'antiquité sacrée et profane (2). Les chants, les musettes, les réjouissances de toute sorte l'ont accueillie dans son nouveau domaine ; la voilà dame à son tour. C'est alors que son éducation véritable va commencer. Elle se fera par le mari qui l'a choisie, par le château qu'elle habite, par les livres plus librement ouverts à sa curiosité, par les fêtes et les spectacles du monde, par la chaire chrétienne et l'influence de la religion.

Considérons d'abord les maris. Il y en avait sans doute, comme aujourd'hui, de bons et de mauvais ; mais

(1) Froissart, *Chronique*, II, 318-323.

(2) A. Monteil, *Hist. des Français des divers États*, I, 198.

(1) Le chevalier de la Tour, p. 173.

(2) *Le Ménagier de Paris*, II, 290 et suiv.

(3) Disc. sur l'état des arts au XIV^e siècle, par M. E. Renan, *Hist. litt. de la France*, XXIV, 748.

(4) *Le Ménag. de Paris*, I, 116.

(5) Froissart, *Chroniq.*, tome II, 396 et suiv. Édit. Buchon.

(6) *Id.*, 516.

(7) Chevalier de la Tour, p. 251.

(8) *Id.*, p. 28 et 29.

les mauvais formaient le plus grand nombre. Brutaux et dissolus, c'étaient les moindres de leurs défauts. Ils avaient vu Crécy et Poitiers, ils avaient entendu le peuple les accuser de trahison et de couardise, et les traiter « de fanfarons timides, de lièvres fugitifs » (1). Leurs terres avaient été ravagées par les Anglais ou par les Compagnies, et leur trésor s'était vidé à payer la rançon du roi Jean. De tous côtés un bruit sourd de mépris, de colère et de révolte venait frapper leurs oreilles et irriter leur orgueil. La coutume et la loi leur livraient les femmes presque sans défense. Aussi recommande-t-on « de ne les chastier que par bel et par courtoisie, car autrement ne leur doit l'en faire » (2). Le comte de Foix envoie sa femme auprès du roi de Navarre, son beau-frère, pour réclamer une somme de 50 000 francs, qui avait été versée entre ses mains. Le roi de Navarre ayant refusé de rendre cet argent, la comtesse n'osa retourner auprès de son mari « parce qu'il l'occiroit » (3). L'assassinat du jeune Gaston, son fils, montre que cette crainte n'était pas sans fondement. Tout endurer et se taire, c'était la condition des femmes, et leur obéissance était mise à de dures épreuves; car, avec la rudesse des camps, les nobles en avaient rapporté les mœurs, dont ils étalaient le scandale jusque sous le toit conjugal. Le chevalier de La Tour et l'auteur du *Ménagier* citent deux touchants exemples de leur résignation. Dans l'un, c'est sa tante même, la dame de Languillier, qui, malgré la coupable conduite de son mari, ne lui fit pas plus mauvaise figure; mais, quand il revenait de quelqu'un de ses rendez-vous, elle le priaît de se laver les mains (4). Dans l'autre, c'est une bourgeoise qui, connaissant la folle passion de son mari pour une fille pauvre, fait porter chez elle et y porte elle-même du linge et des provisions, afin qu'il y trouve les aises auxquelles il est accoutumé (5). Toutes deux regagnèrent ainsi le cœur de leurs seigneurs. Mais combien d'autres, moins patientes ou moins heureuses, ressentirent les tourments de la jalousie! Il est à remarquer que cette passion sévit, tour à tour et selon les temps, sur un sexe ou sur l'autre; je ne parle pas des cas particuliers qu'un vice de caractère suffit à expliquer. Quand les hommes en sont atteints, cela est fâcheux pour eux, mais d'un bon augure pour l'indépendance des femmes; quand celles-ci sont jalouses, c'est qu'elles sont opprimées. Or, la jalousie est très-commune parmi le peu de femmes honnêtes du XIV^e siècle. L'excellente Valentine elle-même, qui finit par faire élever Dunois avec ses enfants, ne s'en put défendre d'abord (6); elle eut sujet de s'y accoutumer par la suite. La femme d'un écuyer était jalouse d'une demoiselle du pays. Un jour qu'elle lui reprochait son

mari, celle-ci répondit qu'elle mentait. Elles s'entreprirent. « Celle qui estoit accusée tenoit un baston, elle en frappa l'autre par le nez avec une telle force qu'elle lui rompit l'os, et eut toute sa vie le nez tort, qui est le plus bel et le plus séant membre que homme ne femme ait, comme celui qui sied au milieu du visage (1). »

A la pernicieuse influence du mari, il faut joindre celle du séjour habité par la noble châtelaine. Représentez-vous, en effet, le manoir féodal, non pas tel que l'ont fait les élégances de la renaissance, mais tel que nous le montrent des ruines comme celles de Coucy, encore debout dans leur haute et fière majesté, malgré l'artillerie et les mines de Mazarin. Sur un plateau de forme irrégulière, qui domine de rapides escarpements, un fossé profond, d'épaisses murailles flanquées aux angles de quatre tours énormes, enferment un espace de 10 000 mètres carrés. Entre les deux tours antérieures se dresse le donjon, construction gigantesque, haute de plus de deux cents pieds, et dans le fond, du côté le moins accessible, les bâtiments d'habitation où d'étroites fenêtres laissent pénétrer avec défiance la lumière d'une cour intérieure. Lorsqu'à la fin du siècle et dans le siècle suivant les progrès du luxe donneront l'idée d'une vie plus agréable, le seigneur voudra être bien logé en même temps que bien défendu, et ce désir, servi par l'immense fortune de Louis d'Orléans, donnera naissance à la merveille de Pierrefonds (2). Alors aussi des jours plus larges seront percés dans les murs de Coucy; il s'embellira même d'un boudoir éclairé par une vaste fenêtre donnant sur la campagne du côté de Noyon; mais, dans le plan primitif, tout est sacrifié aux besoins de la défense. La cour, ombragée par de hauts et sévères bâtiments, paraît étroite et sombre; l'ensemble a je ne sais quoi de rude et de sauvage, qui écrase l'homme de notre temps. Un long séjour dans un tel château devait être fort triste (3). Les bois précieux, les marbres, les tentures, la vaisselle, reluisent dans les appartements; mais que les heures y paraissent longues à une jeune femme dont le cœur est vide et l'esprit désœuvré! Ce n'est plus une distraction pour elle que ces pages, ces écuyers, ces piqueurs qui s'exercent à monter à cheval, simulent un combat ou jouent aux quilles et au palet (4). Elle a des perroquets et des singes; mais toujours le même ramage et les mêmes grimaces! Elle a des éperviers; mais la perdrix commence à peine à couvrir dans les sillons. Un ménestrel est à la porte; qu'on l'introduise, c'est une heure de divertissement et de joie; mais le ménestrel s'en va, et la châtelaine reprend avec sa broderie l'ennui de sa captivité. Dirai-je dans quelles habitudes quelques-unes cherchaient la distraction et l'oubli? Dans un atour du temps, je vois une dame se concerter avec

(1) *Hist. littér. de la France*, XXIV, 169.
 (2) *Chevalier de la Tour*, p. 43.
 (3) *Froissart, Chroniq.*, II, 400.
 (4) *Chevalier de la Tour*, 37 et suiv.
 (5) *Ménagier de Paris*, I, 237 et suiv.
 (6) *Froissart, Chroniq.*, III, 147.

(1) *Chevalier de la Tour*, p. 36.
 (2) *Hist. litt. de la France*, XXIV, 709.
 (3) M. Viollet-Leduc, *Descript. du château de Coucy*. Paris, Bance, 1857, p. 5 et 6.
 (4) A. Monteil, I, 94 et suiv.

sa chambrière pour prendre et manger une anguille que son mari gardait dans un vivier, et, trahie par une pie indiscreète, plumer de dépit la tête à Poiseau (1). Dans un autre, c'est une glotonne de qui « les mafines sont : Ha ! de quoi burons-nous ? Y a-t-il rien d'hier soir ? — Après, dict ses *laudes* ainsy : Ha ! nous beumes hier bon vin ! — Après, dict ses oraisons ainsy : La teste me deult, je ne serai mais aise jusques j'aye beu » (2).

Mais ces grossières consolations ne pouvaient convenir aux natures délicates. Parmi celles-ci, les unes s'abandonnaient au découragement, négligeaient leur toilette et refusaient de vêtir leurs bonnes robes, même pour les fêtes de la religion (3) ; les autres, au contraire, redoublaient de coquetterie ; car, si les femmes se parent pour les autres, elles se parent aussi pour elles-mêmes ; et ce n'est pas un plaisir à dédaigner, quand on est belle, que de se regarder dans un miroir de verre ou de métal d'un pied carré, comme on les fabriquaient alors (4). La lecture pouvait aussi leur offrir une ressource. Cependant les livres étaient rares et chers, surtout à cause des reliures et des peintures dont on les enrichissait. Le duc d'Orléans acheta deux volumes, l'un de Tite-Live, l'autre de Boèce, à maître Pierre de Varenne, étudiant à Paris, la somme de 335 livres et 10 souz tournois (5). En calculant qu'un bœuf, en 1382, valait environ 9 livres et un cheval 15 (6), on verra que si les étudiants de ce temps-là vendaient leurs bibliothèques, du moins en retiraient-ils plus d'argent que ceux d'aujourd'hui. La « librairie » de Charles V se composait de neuf cent dix volumes (7). Celles des particuliers n'approchaient pas d'une telle richesse ; encore beaucoup d'ouvrages étaient-ils inaccessibles aux femmes, soit par leur sujet, soit par la langue dans laquelle ils étaient écrits. Des livres de prières, des fabliaux, des virelais et des ballades formaient à peu près toute leur littérature (8). Les productions du jour, dont les femmes qui lisent sont si avides, étaient nombreuses, mais sans agrément : c'étaient des poèmes didactiques, des pamphlets politiques ou religieux, de plates chroniques sur les événements contemporains. La poésie, autrefois si féconde, use le reste de ses forces dans de misérables tours d'adresse ; il faudra que Villon, un homme du peuple, la ranime aux éclats de sa mélancolique gaieté. Les meilleures publications étaient encore les vieux poèmes dont on rajeunissait le style (9). Mais une femme pieuse ne les ouvrait pas sans un scrupule de conscience. Le *Songe du vieux pèlerin*, interprète d'un sentiment sans

doute assez répandu, engage à se garder « des livres et des romans qui sont remplis de bourdes, et qui atraient le lisant souvent à l'impossibilité, à folie, vanité et péché (1). » C'est en lisant les amours de Lancelot et de la reine Genièvre que Paul et Françoise conçurent l'un pour l'autre cette passion que Dante a immortalisée. Le grand poète n'a-t-il pas voulu marquer par là quelle dangereuse séduction la peinture de sentiments tendres et romanesques exerce sur un cœur rebulé par la grossièreté d'un mari et la langueur d'une vie monotone ? Il est vrai que notre châtelaine lit seule, et que Paul n'est pas là pour lui expliquer des vers brûlants. Mais n'est-ce pas une raison de plus pour elle de rêver et de chercher son Paul ou son Lancelot ?

Le seigneur est absent pour quelque chevauchée ; la châtelaine est seule, livrée aux vagues inquiétudes de la jeunesse et de l'isolement. Un chevalier se présente ; il est vaillant, il est amoureux, car ils le sont tous ; c'est le dernier trait dont Froissart peint le caractère de ses personnages (2) ; l'amour est passé chez eux à l'état chronique. Que se passera-t-il ? A peu près, j'en ai peur, ce que le même Froissart nous raconte d'Edouard III et de la comtesse de Salisbury. Elle venait de soutenir dans son château deux assauts contre les Écossais. La « frisque dame » lui apparut dans tout l'éclat de sa beauté, rehaussée par l'animation du combat et de la victoire. « Le roi ne put se tenir de la regarder... Si le férit tantost une étincelle de fine amour au cœur que madame Vé nus lui envoya par Cupido, le dieu d'amour. » A table ; « il dina petit. » Honneur et Loyauté soutenaient dans son cœur un rude combat contre Amour ; mais Amour surmontait Honneur et Loyauté. « Ainsi se débattit en lui le roi tout le jour et toute la nuit, et au matin, il se partit tout confus et abaubi. » Mais, à quelque temps de là, il donnait à Londres une fête et des joutes, et commandait spécialement au comte de Salisbury d'y amener madame sa femme, « ce que le comte lui octroya très-volontiers. » Elle y vint, malgré elle, dit Froissart, le plus simplement atournée qu'elle put, « ne voulant mie que le roi s'abandonnât trop de la regarder » (3). Mais il n'en est pas moins vrai que sept ou huit ans après, lorsque Edouard institua l'ordre de la Jarretière, le comte de Salisbury fut le septième des vingt-six chevaliers choisis par le roi, et qu'on n'attribua pas cette faveur à ses services militaires.

Si jamais l'on a pu dire que la voie de l'honneur est étroite, si jamais le monde a mérité les invectives que des moralistes sévères lui prodiguent, c'est sans doute au XIV^e. Partout régnait un luxe sans frein et sans goût qui semble s'accroître avec le malheur des temps. Les âmes pieuses voyaient dans ces excès la cause de nos

(1) Chevalier de la Tour, p. 35.

(2) *Ménagier de Paris*, I, 48.

(3) Chevalier de la Tour, p. 58.

(4) A. Monteil, II, 77 et les notes.

(5) *Hist. litt. de la France*, XXIV, 200.

(6) A. Monteil, I, 187.

(7) *Hist. litt. de la France*, XXIV, 322.

(8) Voir le Catalogue des livres de Marguerite de Male, *Hist. littér.*, XXIV, 197.

(9) *Hist. littér.*, XXIV, 225.

(1) *Hist. litt.*, XXIV, p. 224.

(2) Voy. entre autres, le portrait du comte de Foix, Froissart, *Chroniq.*, II, 399.

(3) Froissart, *Chroniq.*, I, 143, 164, 178.

désastres, et l'annonce de la fin du monde (1); ni leurs gémissements ni les ordonnances des rois ne pouvaient les arrêter (2). Le chevalier de la Tour s'effraye à l'idée que ses filles seront un jour mêlées à ce tourbillon; c'est même ce qui l'a déterminé à écrire son livre. « Le monde, dit-il, est aujourd'hui bestourné, et spécialement l'honneur des bonnes femmes (3). » Une d'elles avoue qu'entendant un compagnon dire : « Veéz cy un bel corps de femme, qui est bien taillé d'être amé d'un bon chevalier », lors tout le cœur lui réjouissait (4). Les principales occasions de réunion étaient les pèlerinages, les fêtes de famille et les fêtes publiques. Les pèlerinages ne sont plus des voyages de piété, mais des assemblées mondaines où les marchands, les ménestrels, les amoureux se donnent rendez-vous. On va en pèlerinage pour échapper à la surveillance et se procurer un peu de liberté (5). Dans les réunions privées, on entrevoit des mœurs étranges (6). Le fond des conversations était partout le même : « Et d'armes et d'amour les oyoit-on parler », dit Froissart (7). Les propos, même ceux des dames, étaient singulièrement vifs et hardis. Vous me dispensez de citer mes preuves en détail; mais vous me permettrez, je pense, de rapporter ici l'anecdote des trois dames qui, dans un bal, tirèrent Boucicaut à la courte paille. « Belles cousines, dit l'une, honnie soit celle qui ne dira avec vérité si elle fut priée d'amour cette année. Pour moi, je l'ai été. — Vraiment, dit la seconde, je l'ai été aussi. — Par ma foi, dit l'autre, et moi aussi. — Honnie soit donc celle qui ne dira le nom de celui qui la pria en dernier lieu. Pour moi, c'est Boucicaut. — Vraiment, dit l'autre, et moi aussi. — Et moi aussi, dit la troisième. » Elles envoient chercher Boucicaut, et lui reprochent sa félonie. Mais lui, sans s'étonner : « Vous avez grand tort, mesdames, car à l'heure que je le dis à chacune de vous, je le pensais ainsi. — Savez-vous, dit l'une, ce que nous ferons? Nous jouerons au court festu à laquelle il demeurera. — Pour moi, dit la seconde, j'en quitte ma part. — Et moi aussi, dit la troisième. — Eh! mesdames, reprit Boucicaut, par le sabre Dieu, je ne suis point ainsi à prendre ou à laisser; aucune de vous ne m'aura (8). »

Les épisodes ordinaires des fêtes publiques étaient les repas, les spectacles et les joutes. Les repas étaient splendides et copieux. La profusion des grosses pièces de chair, les paons ornés de leur queue (9), les eygues

revêtus d'une peau d'argent, le bec et les pieds dorés (1), la variété des vins et des épices, ne font pas moins d'honneur à l'appétit des convives qu'au talent des cuisiniers. Le temps est loin où Philippe le Bel défendait de servir au dîner plus de deux plats et un potage, et concédait, par grâce, le fromage en sus, « s'il n'est en paste ou cuit en yaue » (2). Les intermèdes de ces festins étaient souvent remplis par des jeux de ménestrels, mais ce que nous appelons le théâtre n'existait pas encore (3). Les mystères latins et français continuaient à se représenter dans les églises. De temps à autre on jouait dans différentes villes du royaume quelque drame historique, religieux ou allégorique (4); mais les spectacles les plus fréquents et les plus goûtés étaient des farces populaires dont les conciles et les rois durent réprimer la licence (5), et des pantomimes dont la vulgaire naïveté ne prêtait guère à l'édification (6). Dans les tournois, les femmes semblaient présider en souveraines. Assises sur de hautes estrades magnifiquement décorées, elles jugeaient les prouesses des combattants et décernaient les prix. Mais les circonstances dont quelques-unes de ces joutes furent accompagnées montrent trop clairement que les champions n'étaient plus les chastes et pudiques adorateurs d'autrefois. Dans les voyages, souvent lointains, qu'il fallait entreprendre avant l'aube du jour ou prolonger après le coucher du soleil, il survenait des rencontres où la vertu fut plus d'une fois désarçonnée. Le religieux qui nous a conservé le détail des fêtes données par Charles VI dans l'abbaye de Saint-Denis, en l'honneur des fils du duc d'Anjou, termine ainsi sa description : « J'engage la postérité à éviter de pareils désordres; car, il faut bien le dire, les seigneurs, en faisant de la nuit le jour, en se livrant à tous les excès de la table, furent poussés par l'ivresse à de tels dérégléments que, sans respect pour la présence du roi, plusieurs d'entre eux souillèrent la sainteté de la maison religieuse, et s'abandonnèrent au libertinage (7). » Je pourrais citer des noms propres; mais je les évite à dessein, et je m'en tiens aux faits anonymes, dont le sens est plus général. Un chevalier perdit successivement trois femmes qu'il avait épousées. Comme il les aimait beaucoup, il obtint d'un ermite, son parent, une révélation sur le sort qu'elles subissaient dans l'autre monde. L'une est damnée à perpétuité pour ses robes « qui étaient fines et fourrées, et dont elle avait plus de dix paires ». L'autre endurera mille ans de tortures, pour s'être peint les sourcils et les tempes. La troisième, coupable de douze ou quinze adultères qui étaient demeurés secrets, en est quitte pour cent ans de purgatoire; « car,

(1) *Hist. littér. de la France*, XXIV, 469. — Chevalier de la Tour, 103, 104.

(2) Ordonnances du roi Jean, 1355-1356. — de Charles V, 1365.

(3) Chevalier de la Tour, p. 226.

(4) *Id.*, p. 59.

(5) *Id.*, p. 55.

(6) On dansait beaucoup, surtout l'été. Dans ces bals, c'était un jeu ordinaire d'éteindre les torches, et il était bon d'avoir toujours près de soi quelqu'un de ses gens ou de ses parents. (Chevalier de la Tour, p. 56.)

(7) Froissard, *Chroniq.*, II, 400. — Voir aussi II, 399.

(8) Chevalier de la Tour, p. 51.

(9) *Ménagier de Paris*, II, 181.

(1) *Ménagier de Paris*, 184.

(2) Ordonnance de 1293.

(3) Les confrères de la Passion s'établirent à Paris en 1398. L'ordonnance qui les y autorise n'est que de 1402.

(4) *Hist. littér. de la France*, XXIV, 452, 453.

(5) *Ibid.*

(6) Froissard, *Chroniq.*, III, 4.

(7) *Chroniques de Saint-Denis*, règne de Charles VI, X, 2.

ajoute l'auteur, pour chaque délit, l'on est sept ans au feu du purgatoire (1). » Je n'ajoute rien à ce tarif, il est plus éloquent que toutes les réflexions.

Je n'engage personne à lire le livre maussade et graveleux du chevalier de la Tour; mais si vous le lisez, vous auriez peine à comprendre l'aveuglement de ce père, qui, dans l'excellente intention de prémunir ses filles contre le vice, souille d'avance leur imagination par le récit d'horreurs qu'elles n'auraient peut-être jamais connues. Le plus grand charme de cet âge et sa plus solide défense, n'est-ce pas l'ignorance du mal? Si on la renverse, quels ravages n'exercera pas la lumière témérairement répandue dans des âmes encore obscures, mais qui aspirent à s'éclaircir? Il serait peut-être imprudent de leur figurer le monde comme une assemblée de saints et de sages: la déception serait trop forte; mais il l'est bien davantage de leur en dévoiler trop tôt les désordres. Surtout, ce n'est pas un père qui devait se charger de ce soin. La pudeur publique fait fermer dans certains procès les portes des tribunaux; et lui, il met un zèle bizarre à rechercher jusque dans la Bible les récits qui peuvent scandaliser les faibles, et à délayer dans sa prose les fabliaux les plus licencieux. C'était pourtant un honnête homme et un bon père; mais il vivait dans un monde où tout sens moral est perdu, où les vices les plus monstrueux sont chose si commune qu'il en parle sans embarras et les recommande sans le vouloir. Un tel langage adressé par un père à ses filles est la condamnation d'une société.

La religion seule aurait pu opposer une digue à de tels débordements, si quelques-uns de ses ministres, et des plus considérables, n'en avaient donné l'exemple. Pour échapper à cette honte, un hardi réformateur, l'évêque de Mende, va jusqu'à proposer le mariage des prêtres (2). Les prédications deviennent rares, perdent de plus en plus le caractère moral, et dégénèrent en ridicules subtilités, en contes saugrenus, en distinctions puérides (3). Un schisme de soixante-dix ans déchire l'Église et trouble les consciences, scandalisées par les mœurs des prélats et les violences des ordres religieux. « Si notre foi, dit Froissart, n'eût été si fort confirmée au humain genre, et (sans) la grâce du Saint-Esprit, elle eût branlé et croulé; mais les grands seigneurs terriens... n'en faisaient que rire et jouer (1390) (4). » Ainsi la foi diminue, et la superstition augmente. Le dieu de ce temps, c'est le diable. Certaines gens, de nos jours, regrettent qu'il ait perdu de son crédit; peut-être leurs intérêts étaient-ils liés aux siens. Que n'ont-ils vécu plus tôt! ils auraient eu de quoi se satisfaire; car, au XIV^e siècle, le diable est partout. Il est dans le grimoire des sorciers, sous la robe du moine, dans l'intempérie des

saisons, dans les épidémies, dans la stérilité de la terre. Un souffle de folie a passé sur le monde, et les âmes les plus fermes en ont été ébranlées. Comment les femmes y auraient-elles résisté? Quelques-unes se jettent dans l'hérésie, comme Péronne d'Aubenton, brûlée en place de Grève (1); beaucoup cherchent un refuge dans les rêveries d'un mysticisme exalté, comme cette Anglaise et cette Milanaise qui se croyaient le Saint-Esprit incarné pour la rédemption des femmes (2); le plus grand nombre enfin suivaient le train général, cherchaient dans la facilité de la confession la licence de nouvelles fautes (3), et dans cette sécurité, pire que l'impénitence, s'accoutumaient à braver le Dieu qui ne les punissait pas.

Faut-il les accuser? Oui; mais surtout les plaindre et reporter la faute sur les vrais coupables, sur les hommes qui les ont égarées. Quand les mœurs des femmes se corrompent, c'est presque toujours à eux qu'il faut s'en prendre. Plus tard, il est vrai, le mal remonte vers sa source, et il se fait d'un sexe à l'autre un échange et un commerce de dépravation; mais le premier tort vient ordinairement des hommes, et, s'ils veulent le réparer, ce n'est pas des mesures de police qu'ils doivent prendre, mais le courage de se corriger. M. de la Tour tenait de son père que, du temps qu'il était jeune, si une femme dont la réputation avait souffert quelque atteinte se plaçait avant une dame ou une demoiselle de bonne renommée, lui fût-elle supérieure par la naissance ou la richesse, les chevaliers l'obligeaient à quitter ce rang et y faisaient asseoir celle qui le méritait mieux. « Mais aujourd'hui, ajoute-t-il, l'on porte aussi bien honneur aux blâmées comme aux bonnes; aussi maintes y prennent mal exemple, et disent: qu'importe de mal faire? tout se passe (4). » Ce mot profond et cet exemple devraient nous instruire, nous, dont la molle complaisance, non contente de tolérer le vice, le recherche et l'applaudit. Il en est des mauvaises mœurs comme du luxe qui les dénonce. Car je ne saurais souscrire à l'idée que le luxe est le rayonnement naturel et nécessaire d'une haute civilisation qui brille sans se consumer. Il y a sans doute un amour du grand et du beau qui témoigne de l'excellence et de la culture d'un peuple. La splendeur du Parthénon déposera éternellement en faveur des Athéniens, bien loin de les condamner; mais la frivole passion du nouveau, du bizarre, de l'impossible; cette émulation de dépenses qui égale toutes les fortunes en les dévorant; cette fureur de semer l'argent pour récolter la ruine et la honte, le vieux Caton avait raison d'y voir une menace pour la famille et pour l'État. Son tort fut de croire à l'efficacité des lois somptuaires et d'incriminer les femmes; ce n'était pas leur faute si leurs maris et leurs frères avaient rapporté dans leurs bagages les richesses de Syracuse et les séductions

(1) Chevalier de la Tour, p. 105, 111.

(2) *Hist. littér. de la France*, XXIV, 125.

(3) *Ibid.*, 148.

(4) Froissart, *Chroniq.*, II, 458.

(1) *Hist. littér. de la France*, XXIV, 8.

(2) *Ibid.*, p. 28, 29 et 117.

(3) Fleury, *Hist. ecclésiast.*, Disc. VIII, n° 14.

(4) Chevalier de la Tour, p. 229, 230.

de l'Asie. Un écrivain très spirituel (1) a dit récemment que si les femmes étaient heureuses, elles ne songeraient pas à de ruineuses distractions; « c'est le refroidissement du ménage, c'est le vide de l'esprit et l'indigence du cœur qui éveillent l'amour du luxe et le désir de paraître. » Aussi nous conseille-t-il de redevenir de bons maris, « sinon par goût ni par vertu, du moins par économie ». C'est en effet le seul remède. Quand nous réserverons notre estime et nos éloges à la vertu simple et modeste, alors nous pourrons espérer un changement, et, s'il tarde, nous aurons du moins le droit de nous plaindre. Mais tant que nous exprimerons par notre langage et notre conduite une sotte admiration pour de ridicules extravagances et pour des mœurs douteuses ou mauvaises, les femmes, comme au XIV^e siècle, continueront à se régler sur nos goûts et sur nos maximes.

II

Mais il est temps de détourner nos regards de l'irréparable décadence de la noblesse féodale et de chercher ailleurs nos vrais ancêtres. Nous les trouverons dans la bourgeoisie. Le nom de bourgeois provoque de nos jours le mépris des délicats. Il rappelle un personnage d'une sottise vaniteuse, qui fait de la prose avec connaissance, ennemi des talents dont la turbulence peut troubler le sommeil de la société, et, du haut de sa fortune honnêtement mais sordidement gagnée, souriant à ce monde dont les dédains et les satires ne montent pas jusqu'à lui. Mais, au XIV^e siècle, le bourgeois de Paris a une autre allure. C'est l'instrument, l'oracle, l'ami de la royauté; c'est le défenseur du peuple, le réformateur, le tribun; c'est Guillaume Flotte, Jean Desmares, Étienne Mareel. Aussi la bourgeoise de ce temps n'est-elle pas une madame Jourdain, toujours les armes, c'est-à-dire le balai, à la main, la servante honnête et vulgaire de quelque imbécile enrichi; c'est la compagne obscure, mais respectée d'un homme distingué par de rares talents et souvent mêlé aux plus graves affaires de l'État, la chrétienne aimable et douce dont la pitié éclairée échappe au dérèglement de l'incrédulité et aux sottises de la superstition, la femme entourée des agréments de la vie, et qui, sagement renfermée dans les bornes d'un empire domestique, y fait régner avec elle l'ordre, la vertu et le bonheur.

Mariée très-jeune, selon l'usage, elle n'apporte ni l'orgueil d'une haute naissance ni la fureur d'indépendance d'une fille trop durement opprimée. Elle est plus riche que la plupart des filles nobles que, dès le commencement du siècle, les rois sont obligés de doter (2). Elle a reçu la même éducation : elle lit et elle écrit; elle chante et elle danse; elle coud et elle brode; elle sait même l'arithmétique. Plusieurs bourgeois mariés conviennent

entre eux que celui qui ne pourrait faire compter sa femme jusqu'à quatre payerait l'écot. « On se rend d'abord à l'hôtel de Robin, qui appelle sa femme Marie, et devant tous, lui dit : Marie, dietes après moy ce que je diray. — Volentiers, sire. — Marie, dietes : Empreu. — Empren. — Et deux. — Et deux. — Et trois ... — Adone Marie un peu fièrement disoit : et sept, et douze, et quatorze. Esgar! vous moquez-vous de moi? — Ainsi le mary de Marie perdoit. — Après ce, l'on aloit en l'hostel Jehan qui appelloit Agnesot, sa femme, qui bien savoit faire la dame, et lui disoit : Dietes après moy ce que je diray : Empreu. — Agnesot disoit par desdain : et deux. — Adone perdoit. — Tassin disoit à dame Tassine : Empreu! — Tassine, par orgueil, disoit en hault : C'est de nouvel! ou disoit : Je ne ne suis mie enfant pour apprendre à compter; ou disoit : Or ça, de par Dieu, esgar! estes-vous devenu ménestrier? Et les semblables. Et ainsi perdoit. — Et tous ceulx qui avoient espousé les jeunes bien aprises et bien endoctrinées gaignoient et estoient joyeux (1). »

Ce détail est plus important qu'il ne paraît et que ne l'a cru le chevalier de la Tour, qui n'en parle pas dans son livre. « L'exactitude de compter souvent, dit Fénelon (2), fait le bon ordre dans les maisons. » Or, qui comptera souvent, si ce n'est la femme? Les femmes nobles ne s'en souciaient pas. Leurs maris en souffrirent peu tant que la guerre et les vilains fournirent à leurs dépenses; mais les revenus diminuèrent avec la paix, les exemptions et les affranchissements. Il n'en fallait pas moins entretenir sa maison et son domestique, paraître dans les fêtes, servir à ses frais dans les armées. De là, une gêne qui rapprocha maintes fois la noblesse de la bourgeoisie et finit par l'abaisser devant le souverain, unique dispensateur des grâces et de la fortune. La bourgeoisie, plus sage, connut de bonne heure la vertu de l'économie; par l'attention constante du mari et de la femme, elle put acheter, à deniers comptants, tous les privilèges de la noblesse. Elle fut, vis-à-vis d'elle, dans la situation de M. Jourdain à l'égard du marquis Dorante, qui, malgré ses dédains, est obligé de ménager son créancier; et quand la distinction des ordres fut abolie, elle trouva dans ses coffres le nerf de la puissance, l'argent, qui, après un moment de crise, devait remettre entre ses mains le sol, l'industrie, le commerce et les destinées du pays.

Dans la maison conjugale, la nouvelle mariée trouvait toutes les facilités de la vie et même les recherches du luxe. Les maisons du vieux Paris avaient, en général, peu d'apparence au dehors; mais l'intérieur était spacieux et commode. Les fenêtres n'étaient encore garnies que de toile ou de parchemin; les prodigues seulement se permettaient la folle dépense d'y mettre des carreaux de verre; mais elles s'ouvraient sur de vastes cours ou

(1) M. Edmond About, *La Vieille Roche. Les Vacances de la comtesse*, p. 357, 358.

(2) Ordonnances des rois de France, année 1309.

(1) *Ménager de Paris*, I, 140, 141.

(2) Fénelon, *De l'éducation des filles*, chap. XII.

sur des jardins. Christine de Pisan, racontant une visite qu'elle a faite à une marchande de Paris récemment accouchée, montre partout, dans sa demeure, des tapisseries de Chypre rehaussées d'or, des lissus de soie et d'argent, des tapis somptueux, de riches bijoux (1). A peine si les habitations princières surpassaient en magnificence l'hôtel de maître Jacques Duché, en la rue des Prouvelles. On y voyait une volière d'oiseaux rares, une galerie de tableaux, une salle de concerts, un salon de jeux, une chapelle, une bibliothèque, de somptueux appartements, un musée d'armes précieuses. « Par dessus tout l'ostel estoit une chambre carrée, où estoient fenestres de tous costés pour regarder par dessus la ville. Et quand on y mangoit, on montoit et avaloit vins et viandes à une polie, pour ce que trop hault eust été à porter. Et par dessus les pignacles de l'ostel estoient belles ymages dorées (2). »

Remarquons que dans la description de cette opulence ne figurent point les fantaisies coûteuses de la mode, ni les mille futilités qui n'ont de valeur que dans la boutique du marchand. Tout est solide, durable; tout se conserve et se transmet. Ce luxe n'est pas non plus, comme il arrive trop souvent, l'éphémère et trompeuse parure de la gêne; il repose sur des revenus assurés, sur une industrie lucrative, sur de grasses métairies dont les fruits entretiennent cette large et plantureuse existence. L'élégance n'en était point bannie, et, comme ce paysan de l'Attique qui, traitant un de ses voisins, fait décorer la table de branches de myrte, l'auteur du *Ménagier* indique plusieurs moyens de conserver des roses fraîches pendant tout l'hiver (3). Je crois les recettes assez mauvaises, mais je suis touché de cette attention. L'esprit, non plus, n'était pas oublié: ce même bourgeois possédait et avait lu un bon nombre de livres, dont les uns, saint Augustin, saint Grégoire, Tite-Live révèlent ses goûts sérieux; tandis que d'autres, comme l'histoire de Grisélidis, attestent qu'il ne dédaignait pas les nouveautés (4). Loin de redouter pour sa femme les effets de la lecture, il l'encourage à s'instruire, « car tant plus vous saurez, lui dit-il, tant plus d'honneur y aurez, et plus loés en seront vos parens et moy aussi » (5). Il ne lui interdit point les plaisirs honnêtes, en été et en automne les amusements de la campagne et la chasse à l'épervier; en hiver, les distractions d'une société choisie (6): « Je ne prends pas déplaisir, mais plaisir en votre dancier et en votre chanter, et vueil bien que vous le continuez entre nos amis et nos pareils, et n'est que bien et onnesteté de ainsi passer l'âge de votre adolescence féminine » Mais il lui recommande d'éviter les fêtes et les danses des grands seigneurs,

« car ce ne vous est mie convenable, ne afferant à votre état ne au mien (1). » Nous avons vu s'il avait tort.

A la façon dont les domestiques sont traités dans ces hôtels bourgeois, on comprend l'affection que les valets de l'ancienne comédie portaient à la famille. On y trouve dès lors ces serviteurs de confiance qui ont vu les enfants tout petits, et, sous l'œil de la maîtresse, ont la haute main sur la maison. Plus économes que si le bien leur appartenait, ils grondent le fils, consolent la fille, et disent leur mot dans les petites querelles d'intérieur. Humbles amis, parfois fâcheux et incommodes, mais précieux, et dont la race semble à jamais perdue! Une attention sévère préside au choix des autres domestiques; mais une fois admis, ils font partie de la famille. On ne lésime point sur leur nourriture; on les encourage au contraire « à mangier fort et boire bien et largement », mais d'une seule espèce de viande et d'un seul breuvage, sans permettre que le repas devienne un prétexte de bavardage ou de paresse. Ils ont leur chambre meublée simplement et proprement. La maîtresse elle-même veille sur leur conversation et leur conduite, les reprend sans aigreur, les visite et les soigne dans leurs maladies, et, par sa charité discrète et proportionnée, acquiert le droit d'exiger d'eux les vertus dont elle leur donne l'exemple (2).

En effet, le peuple des serviteurs, la maison des champs comme celle de la ville, tout obéit à la femme que la confiance du mari revêt d'une pleine autorité. Elle commande, gouverne, corrige et châtie souverainement. Le linge des armoires et les violettes du jardin, le salon et l'office, les enfants et la cuisine appellent ses ordres et ses soins. Ce n'est pas qu'elle mette la main à de basses besognes: « de ce, dit le bourgeois, je ne veux que vous ayez fors le commandement et la diligence de le faire faire par autres et aux despens de votre mari (3). » Ailleurs, il déclare que les femmes « sont toutes abominables de veoir seulement le sang d'un aiguel ou d'un pigeon quand on le tue devant elles » (4). Ce n'est pas Arnolphe ou Chrysale qui parlent de la sorte; c'est Ariste, c'est Clitandre; c'est la délicatesse du cœur et la sagesse de la raison.

J'imagine qu'une telle maison, ainsi ordonnée, devait être pour une femme raisonnable un séjour délicieux. Elle n'y souffrait point des tracasseries d'une médiocrité trop peu dorée, et d'une lutte journalière entre la nécessité de paraître et l'insuffisance des moyens. L'excès de ses devoirs ne lui donnait pas cet air soucieux et affairé qui dépare quelquefois nos meilleures mères de famille. Les soins de sa charge étaient mesurés dans la juste proportion où ils occupent sans accabler. Pareil à ces machines énormes que la main d'un enfant peut mettre en mouvement en ouvrant les voies à la vapeur, l'hôtel s'anime

(1) *Hist. littér. de la France*, XXIV, 675.

(2) Gillebert de Metz, cité par M. E. Renan (*Hist. littér. de la France*, XXIV, 675, 676).

(3) *Ménagier de Paris*, II, 52 et 251-252.

(4) *Ibid.*, Introduction, XXVI, note 1.

(5) *Ibid.*, Prologue, 3.

(6) *Ibid.*, Prologue, 7.

(1) *Ménagier de Paris*, Prologue, 2.

(2) *Ibid.*, II, 71 et suiv.

(3) *Ibid.*, II, 2 et 3.

(4) *Ibid.*, II, 59.

à sa voix et reçoit d'elle la direction et la vie. La fable parle de dragons gigantesques qui obéissaient au signe d'une magicienne ; telle était la merveille que présentait la famille guidée par cette fée bourgeoise. On comprend l'ennui dans la vie banale et monotone que nos femmes se sont faite ; on le comprend mieux encore dans les conditions très-relevées où l'oisiveté passe pour un devoir et un honneur. Contre ce mal qui les tourmente les femmes ont imaginé trois remèdes : la dévotion, la maussaderie et la dissipation. Elles oublient le meilleur. Quel accès l'ennui peut-il trouver dans un esprit distrait par une activité constante, dans un cœur toujours égayé par une intérieure satisfaction ? Des jours si utilement remplis ne laissent de place ni aux « langueurs de la paresse, ni aux pernicieuses rêveries de l'oisiveté » (1).

Et pour le mari, quel enchantement ! quelles délices ! Son devoir, à lui, « est d'aller, venir, courir de çà et de là, par pluies, par vents, par neiges, par gresles, une fois mouillé, aultre fois sec, une fois suant, aultre fois tremblant, mal repu, mal hébergé, mal chauffé, mal couchié. » Mais, comme il se reconforte à l'espérance des soins que sa femme lui prodiguera à son retour : « d'estre deschaux à bon feu, d'estre lavé les pieds, avoir chaussees et souliers frais, bien repu, bien abreuvé, bien servi, bien seigneuré, bien couchié en blancs draps et couvre-chefs blancs, bien couvert de bonnes fourrures, et les aultres joies dont je me fais (2). » C'est le pigeon de la Fontaine guéri de son humeur voyageuse, et qui revient chercher auprès de son frère

Bon souper, bon gîte et le reste.

Aussi, comme il oublie ses fatigues ! comme il savoure la vicillesse de son vin, la chaleur de son feu, le regard de sa femme, et le moelleux de sa robe de chambre ! Comme il se sait bon gré de s'être ménagé un tel paradis ! Et avec quel applaudissement intérieur il se répète : « Homme, en quelque état qu'il soit, noble ou non noble, ne peut avoir meilleur trésor que preude femme et sage (3). »

Ce n'est là, si l'on veut, que l'amour des aises et du confortable ; c'est le pot-au-feu et le rôti qui font ouvrir les narines à Chrysale ; mais, en pareille matière, l'amour du pot-au-feu est le commencement de la sagesse. Quand un homme se trouve bien chez lui, il y reste ; quand il y reste, d'autres n'y viennent pas. Pour que tout aille bien, il ne s'agit plus que d'empêcher la femme de sortir ; mais pourquoi sortirait-elle quand la joie de sa présence lui est dans tous les regards, quand un mari, empressé sans exigence, la retient non par des verrous et des geilles, mais par le bonheur même qu'elle lui procure ? Pour lui, voyez comme ce bonheur, sans troubler sa prudence, le rend tendre et bienveillant ! Époux très-mûr d'une très-jeune femme, il n'abuse pas de son expérience et de sa force pour la tyranniser, comme Bartolo. Il se re-

garde comme le dépositaire, ou, pour emprunter son mot, « le recors » passager de cette jeunesse qui après lui passera dans d'autres mains, et il l'entretient sans amertume de son époux « qui sera ». Il ne l'abandonne pas non plus à elle-même ; il lui marque sa place dans la maison et lui fait envisager de sérieux devoirs, sachant que rien n'élève plus une âme que de lui montrer de l'estime, et de lui proposer un utile emploi d'elle-même. Les obligations qu'il lui impose peuvent se réduire à trois : faire son salut, aimer son mari et lui obéir. Au lieu des pratiques sans fin recommandées par M. de la Tour, le bourgeois se contente d'un culte simple, et, s'il redoute la justice de Dieu, il se confie plus encore en sa clémence et en sa bonté. Il semble même qu'autour de lui le dogme des peines éternelles inspire quelque répugnance ; car malgré son éloignement marqué pour les discussions religieuses, il se croit obligé de rappeler la pure orthodoxie (1). Tous ses conseils à sa femme sont dictés par une sage et discrète piété. Si la cloche de matines l'éveille, elle dira une courte prière qu'il a lui-même composée pour elle, et sans attrister son esprit d'aucune réflexion effrayante, elle se rendormira doucement, car elle ne doit pas se lever avant six heures. Elle s'habillera avec soin, fera ses dévotions et se rendra au moustier « pour oïr messe ». Au départ il s'inquiète de sa toilette ; il s'assure « que les cheveux, la coiffe, le couvre-chef, le chapperon et le surplus des atours soient bien arengement et simplement ordenés » (2). Il l'engage à se confesser souvent, non pas comme ces femmes qui font de leurs péchés deux parts, disent les gros à un confesseur et les petits à un autre (3), mais avec sincérité et contrition. Le soir, il veut qu'elle se réserve dans sa chambre quelques instants pour se recueillir, et demander la grâce de passer saintement la journée suivante. — C'est tout, et c'est assez. C'est la religion éclairée de nos pères, pure de tout fanatisme et de toute exagération. Elle n'exalte point l'imagination par un merveilleux suspect ou par le mysticisme d'un langage dangeusement figuré ; mais elle satisfait le cœur et la raison par l'image d'un Dieu puissant et miséricordieux, et elle conserve au culte le caractère de gravité sans lequel les exercices de dévotion ne sont qu'un divertissement ou une routine.

Sur le chapitre de l'obéissance je suis obligé d'avouer que mon bourgeois est intraitable. Toujours et partout, dans les choses grandes et petites, la femme doit faire la volonté du mari, sans même s'enquérir du motif ; elle est toujours sûre de bien faire dès qu'elle obéit (4). Cette prétention peut sembler étrange à notre époque où l'on prêche au profit des femmes la liberté et l'égalité. Dirai-je cependant que son précepte, dans le sens où il l'enferme, ne me paraît pas dépourvu de raison ? La

(1) Bossuet, *Oraisons fun. d'Anne de Gonzague*.

(2) *Ménagier de Paris*, I, 168, 169.

(3) *Ménagier de Paris*, I, 64.

(1) *Ménagier de Paris*, I, 42.

(2) *Ibid.*, I, 14 et 15.

(3) *Ibid.*, I, 26.

(4) *Ibid.*, I, 96 et suiv.

subordination des femmes n'est pas, comme on l'a dit, l'effet d'une conspiration masculine et un abus de la force; c'est la condition même du mariage, c'est la loi de la nature, c'est l'institution divine. Que les femmes entendent de notre bourgeois cette vérité: «Quiconque, povere ou petit qu'il ait été par avant, toutefois, pour le temps à venir depuis le mariage, doit-il être et est souverain. Et, pour ce, vous devez plus en mary penser à la condition qu'à l'avoir, car vous ne le pourrez après changer, et quand vous l'aurez prins, si le tenez à amour, et amez et obéissez humblement (1).» Mais, en échange de leur soumission, il exige que les hommes aient en elles une confiance entière et qu'ils soient raisonnables dans leur commandement. Il raconte, après Pétrarque, l'histoire de Grisélidis que son mari, le marquis de Saluces, sépara de ses enfants, répudia, réduisit à l'état de servante, pour l'éprouver; mais il refuse d'y croire; il ne voit dans ce jeu barbare qu'une sorte d'allégorie de l'obéissance que nous devons à Dieu, quelques maux qu'il nous envoie (2). Ainsi la soumission qu'il réclame, c'est plutôt l'accord des deux volontés que l'asservissement de l'une à l'autre. «Sachez, ajoute-t-il, que Dieu vous aura fait grand grâce si votre mari prend plaisir en vous; car si vous estes la clef de son plaisir, il vous servira, suivra et aimera. Je vous conseille donc et admoneste de faire son plaisir en très-petites choses et en très-étranges et en toutes, et, si ainsi le faites-vous, ses enfants et vous-même serez son ménétrier et ses joies et ses plaisirs..., et sera un grand bien et une grande paix et honneur pour vous (3).» N'y a-t-il pas dans ces paroles plus de défiance contre l'homme que de dureté pour la femme? C'est le désordre du mari qui l'inquiète, et, pour le prévenir, il place à ses côtés un être charitable qui le captive par sa douceur et l'attache au bien par le charme invincible d'une vertu patiente, aimable et complaisante.

Peut-être vous étonnerez-vous de voir ranger parmi les devoirs d'une femme l'amour de son mari. C'est que l'amour dont il s'agit n'est pas la passion aveugle, impétueuse et fatale, mais une affection calme et clairvoyante, fondée sur l'estime réciproque et sur la communauté des sentiments et des pensées. Notre bourgeois fait une peinture charmante du bonheur que cette affection répand dans un ménage: «Je crois, dit-il, que quand deux bonnes preudes gens sont mariés, toutes autres amours sont annihilées et oubliées... Et quand ils s'entr'éloignent, si pensent-ils l'un à l'autre, et dient en leur cœur: quant je le verray, je lui feray ainsi, je lui diray ainsi, je le prierai de tel chose. Et tous leurs plaisirs espéciaulx leurs principaux désirs et leurs parfaites joies sont de faire les plaisirs et obéissance l'un de

l'autre (4).» Voyez-vous la conformité de ce langage avec celui d'Henriette:

Et qu'est-ce qu'à mon âge on a de mieux à faire
Que d'attacher à soi par le titre d'époux
Un homme qui vous aime et soit aimé de vous,
Et de cette union, de tendresse suivie,
Se faire les douceurs d'une innocente vie (2)?

C'est ainsi que, dès le XIV^e siècle, notre bourgeoisie française avait conçu et, sans aucun doute, réalisé un idéal que Molière emprunta à ses traditions, et que les beaux esprits de notre temps ne raillent que par désespoir de le rencontrer.

Certes, je ne prétends pas que tous les bourgeois de Paris eussent atteint dès lors ce degré de culture d'esprit et de délicatesse morale; mais il ne serait pas moins étrange que ce bourgeois anonyme eût été le seul de son espèce. De telles exceptions se rencontrent quelquefois pour des hommes d'un génie supérieur, mais non pour la mesure commune de bon sens et d'aimable sagesse qui forme le fond de son caractère. La bourgeoisie avait déjà fait connaître son existence par le rôle qu'elle avait joué dans les événements politiques, mais ce rôle qu'on pouvait regarder comme une usurpation ne nous rassurait pas sur son avenir. Ce qui nous rassure, c'est ce regard jeté dans l'intérieur des familles. La bourgeoisie perdra la puissance que lui donnera pour quelques jours un caprice de la fortune; mais ses qualités ne se perdront pas. A travers toutes les vicissitudes, elle continuera de se développer, ouvrant ses rangs aux opprimés du tiers état, à mesure qu'ils sortiront de la barbarie. Elle renversera les barrières qui leur défendent l'entrée de l'héritage; elle étendra sans cesse le domaine de la civilisation et de la liberté, jusqu'au jour, peut-être prochain, où elle aura si bien fondu le peuple en elle qu'on ne reconnaisse plus, comme dit Montaigne, la couture qui les a joints. La bourgeoisie n'est pas une caste; c'est la portion du peuple affranchie de la misère et de l'ignorance, et qui travaille à en délivrer ses frères. Le véritable état populaire, c'est celui où il n'y aura que des bourgeois.

Le privilège d'aisance et de bonheur dont jouissait la bourgeoisie parisienne fut un moment menacé par les vengeances qui suivirent la bataille de Rosebecque. Mais cette crise rapide mérite à peine d'être comptée au prix des maux qui frappaient presque sans interruption les provinces. Il y a une phrase qui revient souvent dans Froissart, et qui retentit comme un glas funèbre: «Et fut la ville pillée, courue, arse et robée.» Les coutumes même n'étaient pas respectées (3). Les outrages faits aux femmes et aux filles étaient restés sur la conscience peu scrupuleuse d'Édouard III et figurent parmi les considérants d'une ordonnance relative au traité de Bretigny (4). Aux ravages des Anglais et des routiers se

(1) *Ménagier de Paris*, I, 99.

(2) *Ibid.*, I, 131.

(3) *Ibid.*, I, 154, 155.

(1) *Ménagier de Paris*, I, 139.

(2) Molière, *Femmes savantes*, I, 1.

(3) Froissart, *Chroniq.*, II 148, I, 79.

(4) *Ibid.*, I, 444.

joignirent ceux des paysans. « Obligés par droit et par coutume à labourer les terres des gentilshommes, cueillir les grains et amener à l'hostel, mettre en la grange, battre et vanner... et toutes celles corvées..., ces méchantes gens » comme dit l'excellent Froissart (1), commencèrent à penser que s'ils travaillaient pour leur seigneur, ils en devaient avoir le salaire. Vous savez les excès qu'ils commirent et qui n'eurent d'égal que la barbarie de la répression. Il me semble que je reconnais la haine des mères et des épouses outragées dans les vengeances atroces qui fouillaient au sein des femmes nobles pour y détruire jusqu'au germe d'une odieuse tyrannie. La guerre et les troubles amenaient la famine, « et mouraient les petites gens de faim, dont c'était grand pitié » (2). La peste enfin, la peste noire, à quatre reprises différentes (3), faisait périr les deux tiers des populations, et, dans la seule ville d'Avignon, enlevait 1 000 habitants par jour (4). Et, comme si toutes les puissances de la nature préluadaient à l'universelle destruction, des astres redoutables s'allumaient au ciel, et répandaient dans les âmes désespérées les terreurs du dernier jugement. A ce spectacle lamentable, les étrangers même pleurèrent : « Non, s'écrie Pétrarque, je ne retrouve plus rien de ce que j'admirais autrefois.... Aux calamités de la peste se sont jointes les fureurs des hommes... En rencontrant à chaque pas les ravages du fer et du feu, je ne pouvais retenir mes larmes, car je ne suis pas de ceux à qui l'amour de la patrie fait haïr toutes les autres nations.... Qui, dans cet heureux royaume, eut pu se figurer, même en songe, de telles catastrophes? Et si un jour il se relève, comment la postérité voudra-t-elle y croire, lorsque nous-mêmes, qui en sommes témoins, nous n'y croyons pas? (5) » Il se releva pourtant, et son salut lui vint d'une femme, non d'une princesse ou d'une châtelaine, mais d'une paysanne. — Souffrez, vilains; vos maux ne sont pas encore à leur comble : le siècle qui s'ouvre vous réserve de nouvelles calamités, de nouvelles hontes à la patrie. Bientôt il ne restera plus à son indépendance qu'un boulevard prêt à tomber. Mais quand les nobles qui n'ont pu la défendre l'auront livrée à l'étranger, cette terre, comme rafraîchie par le sang et les larmes, enfantera sa libératrice. A l'appel de Jeanne d'Arc, la France se lèvera; elle combattra sous sa bannière; elle montera sur son bûcher, et, comme l'âme de la sainte, loin de périr dans ces flammes, elle en sortira triomphante et pardonnant à ses persécuteurs.

A. ADERER.

(1) Froissart, *Chroniq.*, II, 150, 151.

(2) *Ibid.*, I, 390.

(3) En 1340, 1360, 1373, 1382.

(4) *Hist. littér. de la France*, XXIV, 19.

(5) *Ibid.*, XXIV, 572, 573.

BULLETIN DES COURS.

Des savants anglais, libres-penseurs, ont conçu la pensée de tenir, le dimanche, des *sermons laïques* à Saint-Martin's Hall, à Londres. Ils y exposent la philosophie des sciences, dont ils tirent les conséquences morales. Chose extraordinaire! malgré le respect des Anglais pour l'observation du dimanche, ils viennent en foule à ces conférences, sans doute parce qu'elles ont pris le titre de sermons. MM. Huxley, Tyndall, Darwin, Ch. Lyell, et d'autres non moins illustres, sont les prédicateurs; prédicateurs peu religieux, dans le sens ordinaire du mot. Nous donnons dans la *Revue des cours scientifiques* d'aujourd'hui le premier de ces sermons laïques, qui vient d'être prononcé par M. Huxley.

Cours publics et Conférences nouvellement autorisés.

PARIS.

M. GERMOND DE LAVIGNE est autorisé à faire une conférence sur *Charles-Quint* à la salle Valentino.

MM. MARTELET : Les bibliothèques populaires. — ERNEST MORIX : Jeanne d'Arc. — GAUMONT : Les machines. — G. FLAMMARION : Les grands faits de l'astronomie moderne. — CHAVÉE : Les antiquités germaniques et scandinaves. — Le docteur LARICHE : Législation commerciale et industrielle.

DOUAI.

M. JOZEN, professeur à la Faculté de droit de Douai : La condition des étrangers en France sous notre droit actuel.

GAP.

M. l'abbé TEMPLIER : Histoire et archéologie.

RIVES.

M. LAMONIE : 1° Du rôle de l'esprit français dans la civilisation moderne; 2° Des classiques et des romantiques, ou étude du beau dans la littérature et dans les arts chez les anciens; 3° Étude historique et littéraire sur M. de Feletz.

AGDE.

MM. ARESSY : La littérature au XIX^e siècle. — FOREST : Homère et la poésie épique. — IGARD : Les lettres au XVII^e siècle.

ARGENTAN.

MM. DOUBLET : De la méthode scientifique ou philosophique. — DE BORYLLE : Études de physique. — SAVYAGE : L'hôtel de Rambouillet; Pascal écrivain; la tragédie classique et le drame moderne. — MACÉ : Progrès de l'autorité royale, Louis XI, Richelieu, Mazarin.

CHATEAUXROUX.

MM. BEAUCHE, maire de Clion : Le docteur Bretonneau, ses doctrines; l'homéopathie. — MAIRESSE, inspecteur de télégraphes : De la télégraphie. — ROUET, médecin : Relations des êtres vivants avec les êtres inorganiques et le monde des êtres organisés. — BOUCHERON, inspecteur des enfants trouvés : Études sur le roman. — DRON, proviseur du lycée de Châteauroux : Les Fables de la Fontaine, Les Contes de Perrault. — DUPORTAL : Études sur la poésie contemporaine. — JANoyer, ingénieur civil : Géologie et agriculture. — LAMBERT, professeur au lycée : Études sur le *Misanthrope*; de l'immortalité de l'âme chez les poètes. — PARET : Les Gaulois et la France; Mahomet; les croisades; expédition d'Égypte. — L'abbé TRUMEAU, curé de Saint-Christophe : Résumé d'un voyage en Terre-Sainte.

ORLÉANS.

M. le docteur HALMA-GRAND : Rapports de l'anatomie et de la physiologie avec la philosophie.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.